

## FICHE METIER : Accompagnant éducatif et social : AES

L'accompagnant éducatif et social (AES) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, ou les conséquences d'un placement dans la protection de l'enfance par exemple. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité. Ses lieux d'intervention peuvent être des EHPAD, des foyers, des maisons d'accueil spécialisées, des maisons d'enfants, le domicile des personnes...

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne.

L'accompagnant éducatif et social se positionne comme un professionnel dans le champ l'action sociale et adopte un comportement professionnel en cohérence avec l'éthique de l'intervention sociale.

Il coopère avec l'ensemble des autres professionnels concernés et veille tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans l'espace privé de la personne aidée.

L'accompagnant éducatif et social met en œuvre un accompagnement adapté à la situation de la personne soit en l'aidant à faire, soit en faisant à sa place lorsque la personne est manifestement dans l'incapacité d'agir seule. Il évalue régulièrement et réajuste son intervention en respectant toutes les phases du projet individualisé et en collaboration avec l'équipe et l'encadrement. Il peut être l'interlocuteur des partenaires, et de la famille

L'accompagnant éducatif et social est titulaire d'un diplôme d'Etat : le DEAES  
Diplôme de niveau III

La formation au DEAES vient d'être réformée, les rentrées en formation d'AES se feront sur le nouveau référentiel à partir de l'automne 2021.

**(en attente de la publication des textes officiels, prévue durant l'été 2021)**